

**LUNDI LE 6 AVRIL 2009**

Séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), lundi le 6 AVRIL 2009 à 19 h,

Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. André Poulin, M. Gaston Cloutier, M. Serge Gilbert, M. Jean-Guy Marois, formant quorum.

Le siège de conseiller no. 2 est vacant.

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

Madame Myrtho Ouellette, du Carrefour Jeunesse Emploi, est présente pour remettre une capsule vidéo et une bourse de 100 \$ à Sébastien Alix et Caroline Poirier. Le Carrefour jeunesse-emploi célèbre cette année son 10<sup>ième</sup> anniversaire et à l'occasion ils ont demandé à chacune des municipalités du Haut-Saint-François de reconnaître un jeune ou un couple de jeunes qui mérite d'être félicité.. Sébastien et Caroline ce sont démarqués en s'impliquant de façon spéciale dans leur communauté et en démarrant une entreprise.

**1. Ouverture de la réunion à 19 h.**

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2009-070**

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

11.4 Centre communautaire – affaissement de terrain près des fondations

16.1 Voirie : horaire de travail – Saison estivale

42.1 Imprimante pour inspecteur

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**3. Adoption du procès-verbal de la session du 2 mars 2009**

**2009-071**

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que le procès-verbal de la session ordinaire du 2 mars 2009 soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**4. Rapport financier – Année 2008 – Présentation par le vérificateur**

Les états financiers pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2008 sont présentés par Monsieur Gilles Houde de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, vérificateurs de la municipalité.

Les recettes totales ont été de 1 021 981 \$ et les dépenses de 973 271 \$. Un montant de 47 830 \$ a été transféré aux activités d'investissement et 19 005 \$ pour le remboursement de la dette. Le surplus accumulé au 31 décembre 2008 est de 136 907 \$, comparativement à 114 102 \$ en 2007.

Le surplus de l'année financière 2008 est de 35 855 \$. Ce montant comprend un surplus en caisse de 10 022 \$ plus un montant à venir, du à une modification d'évaluation suite à une erreur pour les années 2007 et 2008, de 25 833 \$ et pourrait être sujet à contestation. Ce montant sera mis en réserve.

**2009-072**

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Marois et résolu d'accepter le rapport déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Réserve financière affectée**

**2009-073**

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Marois et résolu qu'un montant de 25 833 \$ mis en réserve pour l'année 2009, suite à une

modification d'évaluation due à une erreur pour les années 2007 et 2008, et que le délai de contestation n'est pas terminé.

Les conseillers Poulin et Cloutier votent contre.

**ADOPTÉ SUR MAJORITÉ**

**5. Suivi des résolutions**

## SUITE SESSION DU 6 AVRIL 2009

- 5.1 Arrérages des taxes foncières et autres comptes – vente pour taxe**  
Tous les arrérages de taxes foncières ont été payés ou des ententes ont été prises.  
Aucun dossier n'a été transmis à la M.R.C.
- 5.2 Postes Canada – Changement de bureau de poste : secteur livré par Bury**  
Le 11 mars dernier, M. Yvon Champagne de Postes Canada nous informait que les résidents qui recevaient leur courrier par le bureau de poste de Bury seront réacheminés au bureau de poste de Weedon dès le 30 mars 2009.
- 5.3 Dossier : Hydro Québec**  
Les audiences prévues pour le 18 et 19 mars dernier ont été reportées à l'automne 2009.
- 5.4 Règlement 269-2008 – Interdiction trafic lourd plus de 2 essieux – route 257 en direction Scotstown**  
Les panneaux sont arrivés. La Sûreté du Québec aurait expliqué que tant que les pancartes pour interdiction de passer au trafic lourd pendant la période de dégel sont en place, les panneaux pour interdiction de trafic plus de 2 essieux ne peuvent être installés car elles sont en contradiction avec celles pour interdiction au trafic lourd en période de dégel.
- 5.5 Tests annuels : appareils respiratoires et pompe sur camion autopompe**  
Appareils respiratoires : 13 mars 2009 : Aréo-Feu  
Test à Bury pour 2 appareils  
Facture : 162,54 \$ incluant les taxes  
  
24 mars 2009 : Isotech  
Test à la caserne pour 2 appareils  
Facture : 226,32 \$ incluant les taxes  
  
Camion autopompe : A Weedon le 25 mars 2009 à Weedon au CGER.  
L'attestation devrait être reçue sous peu.
- 5.6 Réforme cadastrale - Consultation publique à Weedon**  
Confirmation du ministère des Ressources Naturelles et de la Faune concernant la consultation publique : les 2 et 3 juin prochain, de 12 h à 20 h à la grande salle du Centre communautaire de Weedon, situé au 209, rue des Érables.  
Les propriétaires seront avisés par lettre du MRNF au moins un mois à l'avance.
- 6. Rapport du maire**  
11 mars : Atelier: Évaluation des grandes superficies par Hugo Lévesque à la MRC (prochain atelier 9 avril)  
17 mars : Rencontre au bureau avec Stéphane Duquette au sujet des Assurances de la municipalité.  
17 mars : Invitation de France Bonsant pour participer à une rencontre à Sherbrooke (14 h) sujet: subvention du gouvernement fédéral pour les infrastructures  
18 mars : 19h30 : conseil des maires

- 26 mars : Atelier Internet: Informations sur le programme des communautés rurales branchées du gouvernement, à la MRC
- 28 mars : Gala CJE à Cookshire
- 30 mars : Rencontre avec la FADOQ de Lingwick et France Bonsant (Remerciement pour la subvention du programme Nouveaux Horizons
- 30 mars : Atelier du conseil municipal

## **7. Rapport des comités**

Le conseiller Guillemette fait mention du dossier de réparation des freins de la niveleuse.

Le conseiller Marois informe les membres du conseil des réunions auxquelles il a assisté, l'assemblée générale annuelle du Reflet, le Transport du Bonheur, Québec en forme.

### **7.1 Contremaître de voirie**

M. Richard Gosselin explique les réparations des freins de la niveleuse et l'entretien des routes en période de dégel.

### **7.2 Rapport du responsable du service incendie**

M. Sylvio Bourque, directeur adjoint du service incendie, informe qu'une pratique a eu lieu il y a quelques jours avec les pompiers de la municipalité de Hampden, d'autres pratiques pourraient avoir lieu sur le territoire si des propriétaires de vieilles maisons inhabitées acceptaient de prêter leur propriété au service incendie. Les maisons ne seraient pas incendiées, de la fumée pourraient être introduite artificiellement pour effectuer la pratique.

Il parle aussi des tests réalisés sur les appareils respiratoires et les pompes du camion autopompe.

## **8. Modification de la couverture assurance du Centre communautaire**

2009-074

Attendu qu'actuellement la couverture d'assurance pour le bâtiment « Centre communautaire » est d'un montant total de 383 088 \$ pour une prime annuelle de 1 049 \$;

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu d'augmenter la couverture d'assurance pour le bâtiment « Centre communautaire » à un montant total de 760 000 \$. Le taux pour assurer le bâtiment et son contenu est de 0,2737 / 100 \$ ou 0,002737;

Cette augmentation représente une somme supplémentaire de 1 031 \$ pour une année complète et que la prime pour les mois restant de 2009 sera calculée au prorata.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## **9. Transport collectif**

Considérant que le ministère des Transports du Québec met un montant de 100 000 \$ à la disposition des MRC du Québec pour le développement du transport collectif en milieu rural;

Considérant que la MRC du Haut-Saint-François est admissible à la contribution maximum de 100 000 \$ par année pour la durée de l'entente;

Considérant que la contribution financière des municipalités participantes à un nouveau projet sera calculée selon les barèmes utilisés pour les municipalités participant au projet de départ (Cookshire, East Angus, Westbury, Ascot Corner, Sherbrooke) et ce tout en tenant compte du service offert;

Considérant que la municipalité de Bury participera au même projet pilote tous les vendredis pour une durée de 12 mois;

Pour ces motifs,

**2009-075**

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que le canton de Lingwick participe à un projet pilote de transport collectif, organisé avec l'aide de la MRC et/ou du CLD, pour une période de 12 mois afin de vérifier l'intérêt des citoyens, pour un service tous les vendredis de l'année vers Sherbrooke.

La municipalité de Lingwick s'engage à défrayer la somme **de 1 000 \$** afin de participer au projet de transport collectif Lingwick-Bury-Sherbrooke.

Le coût d'un passage aller (Lingwick-Bury-Sherbrooke) correspondra à 2 jetons, qui coûteront 2,50 \$ chacun pour un total de 5 \$. Le même taux sera appliqué pour le retour.

La MRC fournira les jetons à chacune des municipalités. Le bureau municipal de Lingwick acceptera de vendre des séries de jetons aux usagers.

Un bilan devra être fourni à la municipalité de Lingwick à la fin de la période de 12 mois.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**10. Internet haute vitesse**

Considérant que le montant accessible auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour brancher les communautés rurales du Québec est de 24 millions;

Considérant que l'aide financière accordée au promoteur ne peut excéder 66,67% jusqu'à un maximum de 1,5 millions de dollars;

Considérant que le montant du Pacte rural réservé par la MRC du Haut-Saint-François, pour le projet de rendre accessible Internet haute-vitesse, est de 300 000 \$;

Considérant que la population du canton de Lingwick souhaite obtenir un service de qualité analogue à celui offert en milieu urbain sur les plans de la rapidité, de la constance, de la disponibilité et du coût;

Considérant que les meilleurs projets soumis au ministère seront retenus jusqu'à épuisement des sommes allouées par le gouvernement pour ce programme;

Pour ces motifs,

**2009-076**

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que le Canton de Lingwick demande à la MRC et/ou le CLD du Haut-Saint-François d'élaborer dans les plus brefs délais, un projet qui devra être entériné par le Canton de Lingwick pour après être présenté au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) en vue d'obtenir la meilleure couverture possible pour Internet haute-vitesse, sur le territoire du canton de Lingwick.

Le canton de Lingwick respectera la condition imposée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

(MAMROT) à savoir que le milieu s'engage à fournir les 10% du montant de la demande d'aide financière nécessaire pour la couverture de son territoire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## **11. Centre communautaire**

2009-077

### **11.1 Système de climatisation pour le bureau municipal**

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu que le Canton de Lingwick procède à l'acquisition et l'installation pour le bureau municipal, d'un système de thermopompe murale Eco Confort - 12 000 btu de la compagnie Beaudin Le Prohon avec les spécifications suivantes :

Capacité de refroidissement de 12 000 BTU;  
Capacité de chauffage de 12500 BTU;  
Lignes de réfrigération isolées d'une longueur maxi de 35 pieds;  
Réfrigérant Écologique R410A;  
Mise en service, vérification et essais.

Prix : 1 995 \$ - selon le spécial en vigueur les taxes sont incluses  
NON-INCLUS : Raccordement électrique.

GARANTIE : La garantie sur notre matériel ECO CONFORT est de 5 ans pièces et main d'œuvre.

Tout élément se révélant défectueux pendant la période précisée sera remplacé ou réparé selon les termes de la garantie.

Les tuyaux intérieurs et extérieurs devront être recouverts sans aucun supplément.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

2009-078

### **Travaux d'électricité pour branchement du système de climatisation**

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de retenir les services de Bibeau Électrique pour les travaux d'électricité lors du branchement du système de climatisation du bureau municipal.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

2009-079

### **11.1 Remplacement du bardeau d'asphalte sur l'entrée de la porte du sous-sol**

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de remplacer le barbeau d'asphalte sur la toiture de l'entrée du sous-sol. Les matériaux seront achetés à la Coopérative Agricole de Weedon, soit 2 paquets de bardeaux au prix de 21,99 \$ chacun plus les taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **11.2 Système d'alarme – Programmation pour ajout de codes**

Le dossier est reporté au prochain atelier.

## **12. FADOQ - Lingwick**

2009-080

### **12.1 Autorisation pour travaux (installation de système d'alarme, installation du téléviseur et tableau, peinture, évier eau chaude et eau froide)**

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Marois et résolu que le conseil municipal autorise la FADOQ de Lingwick à faire certains aménagements dans leur local, soit :

-l'installation d'un système d'alarme;

-l'installation d'un écran de télévision sur un panneau de bois, qui sera fixé au mur, par-dessus le tableau;  
-l'installation d'un évier simple dont le robinet d'eau froide et l'égout seront raccordés à des sorties existantes juste en dessous du local au sous-sol;  
-l'installation dont le robinet d'eau chaude sera raccorder à partir du chauffe-eau, les tuyaux devront être isolés;  
-la peinture du local;  
tous ces aménagements seront aux frais du comité de la FADOQ de Lingwick.

Les travaux d'électricité et de plomberie devront être exécutés par des professionnels.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **12.2 Demande de clé supplémentaire**

Considérant que la FADOQ de Lingwick a présenté au conseil municipal une demande afin d'obtenir une clé supplémentaire du Centre communautaire pour un de ses membres;

Considérant que la présidente de l'organisme a déjà en sa possession une clé du centre communautaire comme personne responsable et que cette personne peut la prêter à un de ses membres mais qu'elle en demeure responsable;

**2009-081**

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que le conseil municipal ne distribue pas de clé supplémentaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2009-082**

### **13. MRC – Rencontre des directeurs généraux – 24 avril 2009 a.m.**

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Marois et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer à la demi-journée de rencontre demandée par la MRC du Haut-St-François le 24 avril 2009.

Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2009-083**

### **14. Congrès annuel de l'ADMQ**

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Poulin et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer au congrès annuel de l'ADMQ, à Gatineau devant se tenir les 6, 7 et 8 mai 2009. L'autorisation fixe la participation pour le 7 et le 8 mai et le bureau municipal sera fermé pendant ces deux journées.

Les coûts reliés à l'inscription de trois cent cinquante dollars (350 \$) plus les taxes, soit 17,50 \$ (TPS) et 27,56 \$ (TVQ) pour un total de 395,06 \$, sont payés par la municipalité et les frais d'hébergement, de repas et de déplacement en co-voiturage seront remboursés sur preuve.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **15. Nomination vérificateurs – Année 2009**

Le dossier est reporté après la pause.

**2009-084**

### **16. Renouvellement contrat de travail – 2<sup>e</sup> employé de voirie**

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu de renouveler le contrat de Monsieur Sylvio Bourque, ouvrier de voirie. Le salaire de Monsieur Bourque sera indexé de 3,5% pour un salaire de 16,22 \$ de l'heure et l'indemnité de vacances sera de 6%.

SAISON ESTIVALE: La semaine est de quarante (40) heures, du lundi au vendredi inclusivement. L'horaire reste le même sauf sur avis ou modification par le conseil municipal.

**La saison estivale se déroule approximativement du 15 avril au 31 octobre de chaque année.**

Toutefois, si du déneigement est nécessaire dans cette période, l'employé devra déroger de l'horaire habituel.

**La saison hivernale sera pour la période approximative du 1<sup>er</sup> novembre au 14 avril de chaque année.**

Advenant que les conditions climatiques exigent un surplus de travail du 1<sup>er</sup> avril au 15 avril, l'horaire de travail pourra être de 40 heures par semaine.

Temps supplémentaire: Les heures supplémentaires excédant 40 heures par semaine seront majorées de 50%, si elles ont été autorisées par le maire et récupérées en temps.

Le temps à reprendre devra être repris dans un maximum de 4 semaines.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

2009-085

**16.1 Voirie : horaire de travail – Saison estivale**

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que l'horaire de travail, des employés de voirie, sera de 40 heures par semaine du 15 avril au 31 octobre, réparti comme suit :

. du 15 avril au 31 mai 2009 - l'horaire sera de 8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30;

. du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre 2009 - l'horaire sera de 7 h à 12 h et 12 h 30 à 15 h 30.

Toutefois, si du déneigement est nécessaire dans cette période, l'employé devra déroger de l'horaire habituel. En tout temps, si l'employé doit quitter son travail pour raison personnel exceptionnel, il devra en avvertir le bureau municipal et obtenir l'autorisation. Ces heures devront être reprises.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**17. Subvention – réseau routier**

2009-086

**17.1 Dossier : 13887-41085(05) – 2008-07-16-42**

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Poulin et résolu :

**QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la route 257;

Pour un montant subventionné de 15 000 \$, et demande le remboursement en joignant à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux stipulations du ministère des Transports par le numéro de dossier 13887 – 41085 (05) – 2008-07-16-42.

Exercice 2008-2009 : 6 000 \$

Exercice 2009-2010 : 6 000 \$

Exercice 2010-2011 : 3 000 \$

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**17.2 Dossier : 12123-41085(05) – 2008-01-29-51**

Considérant que le Canton de Lingwick a reçu une subvention du Ministère des Transports, dossier : 12123 – 41085 (05) – 2008-01-29-

51 au cours de l'année 2008 au montant de 40 000 \$ et payable de la façon suivante :

Exercice 2007-2008 : 16 000 \$

Exercice 2008-2009 : 16 000 \$

Exercice 2009-2010 : 8 000 \$

Considérant qu'une première demande de remboursement avait été transmise selon la résolution 2008-066 adoptée lors de la séance du conseil municipal du 3 mars 2008 pour un montant de 16 000 \$;

Considérant qu'une deuxième demande de remboursement avait été transmise selon la résolution 2008-252 adoptée lors de la séance du conseil municipal du 4 août 2008 pour un montant de 16 000 \$;

**2009-087**

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu :

Que le conseil approuve les dépenses des travaux qui ont été effectués au cours de l'année 2008 sur la route 257, conformément aux dépenses sur une route dont la gestion incombe à la municipalité.

Que le rapport final avec les pièces justificatives pour la demande de remboursement final, concernant les exercices financiers 2009-2010 pour un montant total de 8 000 \$, soit transmise au Ministère des Transports.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **17.3 Dossier : 13542-41085(05) – 2008-07-16-42**

Considérant que le Canton de Lingwick a reçu une subvention du Ministère des Transports, dossier : 13542 – 41085 (05) – 2008-07-16-42 au cours de l'année 2008 au montant de 20 000 \$ payable de la façon suivante :

Exercice 2008-2009 : 8 000 \$

Exercice 2009-2010 : 8 000 \$

Exercice 2010-2011 : 4 000 \$;

Considérant qu'une première demande de remboursement avait été transmise selon la résolution 2008-317 adoptée lors de la séance du conseil municipal du 6 octobre 2008 pour un montant de 8 000 \$;

**2009-088**

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu :

QUE le conseil approuve les dépenses des travaux qui ont été effectués au cours de l'année 2008 sur la route 257, conformément aux dépenses sur une route dont la gestion incombe à la municipalité.

QUE le rapport final avec les pièces justificatives pour la demande de remboursement final concernant les exercices financiers 2009-2010 et 2010-2011 pour un montant total de 12 000 \$, soit transmise au Ministère des Transports.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## **18. Dossier : Route 257 Sud – Travaux réfection**

### **18.1 Ouverture des soumissions reçues – Gravier MG20B**

Considérant l'adoption de la résolution 2009-054, adoptée le 2 mars 2009, pour une demande d'appel d'offres publiques pour l'achat d'une quantité approximative entre 10 000 à 11 000 tonnes métriques de matériaux granulaires : MG 20 B (0-3/4'') incluant la préparation, les tests de conformité, le chargement, le pesage ainsi que le transport sur les

lieux des travaux, le tout selon les exigences et spécifications établies par le cahier des charges et devis spécifiques et clauses techniques et descriptives;

Considérant que cette demande est à l'effet de poursuivre les travaux réalisés en 2008 jusqu'à la limite de la municipalité de Lingwick et de la ville de Scotstown;

Considérant que 4 soumissions ont été reçues, soit :

Nom des entrepreneurs	Taux gravier	Taux transport	Total
	/tonne	/tonne	/tonne
	sans les taxes		
Excavation Gagnon et Frères	7,15 \$	4,72 \$	11,87 \$
Sintra	10,00 \$	6,00 \$	16,00 \$
Les Excavations Prévost enr.	7,50 \$	5,00 \$	12,50 \$
Léo Barolet & Cies	7,90 \$	5,70 \$	13,60 \$

**2009-089**

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de procéder à l'acceptation et d'effectuer l'achat d'une quantité approximative entre 10 000 à 11 000 tonnes métriques de matériaux granulaires concassés MG 20-B (0-3/4'') de la compagnie Excavation Gagnon et Frères avec le transport, aux coûts suivants :

. gravier : 7,15 \$ / tonnes sans les taxes  
. transport : 4,72 \$ / tonnes sans les taxes

En guise d'attestation de conformité, l'entrepreneur doit fournir les résultats d'analyse granulométrique de trois (3) échantillons prélevés dans la réserve d'où proviendra ledit granulat, de même qu'un plan de localisation des prélèvements. Les échantillons doivent être prélevés et analysés par un laboratoire enregistré ISO 9002. Ces résultats seront transmis à la municipalité du Canton de Lingwick (3) jours avant le début des travaux.

La municipalité se réserve le droit d'échantillonner le granulat MG 20-B livré, avant compaction, pour analyse par un laboratoire indépendant autre que celui de l'entrepreneur tel que stipulé dans le devis d'appel d'offres.

L'entrepreneur s'engage à livrer sur les lieux des travaux, des matériaux granulaires au plus tard le **10 juillet 2009** à 16 h.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **18.2 Réservation de pelle mécanique**

**2009-090**

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu de réserver la pelle mécanique de marque « Volvo 210 », conduite par monsieur Grenier, employé de la compagnie Léo Barolet de Weedon au tarif horaire de 120 \$ /heure plus les taxes pour les travaux de creusage des fossés sur la route 257 en direction de la Ville de Scotstown afin de terminer les travaux de réhabilitation.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Offre d'emploi : Signaleurs pour les travaux de réhabilitation de la route 257**

2009-091

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Marois et résolu d'afficher l'ouverture de 2 postes occasionnels sur appels de signaleur pour la durée des travaux 2009 de réhabilitation de la route 257.

Pour une durée approximative de l'emploi : du 19 mai 2009 au 10 juillet 2009 – du lundi au vendredi, le tout sous la supervision du responsable de chantier, Renald Lessard, ils doivent travailler en collaboration avec ce dernier.

Le travail consistera à prendre des mesures, signaler et diriger la circulation lors des travaux de rechargement et/ou de creusage de fossés et toutes autres tâches connexes.

Le travail est sur appel et le nombre d'heures est variable pendant la durée de l'emploi.

Le salaire minimum, soit 9 \$ de l'heure est fixé.

Ces personnes devront remplir une feuille de temps ainsi qu'un rapport journalier qui devra être remis au bureau municipal hebdomadairement.

L'employé devra donner au conseil un préavis de départ de cinq (5) jours avant de quitter l'emploi.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**19. Vérification mécanique annuelle : camions voirie et fardier**

2009-092

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Poulin et résolu d'autoriser les inspections mécaniques annuelles obligatoires des véhicules suivants :

- . les camions 92 et 97 du service de voirie;
- . le fardier du service de voirie;

Ces vérifications seront faites au cours du mois d'avril 2009 au Service de Ressorts Robert (1984) de Lac Mégantic. Advenant l'obligation de réparations mineures, celles-ci sont autorisées à être exécutées sur place. Pour toute réparation majeure, la directrice générale et secrétaire-trésorière et les conseillers délégués aux équipements mécanisés seront avisés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**20. Travaux chemin North Hill – Réserve de pelle mécanique**

2009-093

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de réserver la pelle mécanique de marque « Volvo 210 » conduite par monsieur Grenier, employé de la compagnie Léo Barolet de Weedon, au tarif horaire de 120 \$ /heure plus les taxes, pour les travaux de creusage des fossés et de redressement de la courbe dans la côte, du côté ouest, du chemin North Hill. Les coûts pour l'ensemble de ces travaux d'investissement, comprennent des travaux de creusage de fossés, d'achat et/ou de transport de matériaux granulaires dans ce secteur doivent demeurer inférieurs à 23 000 \$ incluant les taxes.

Les travaux d'entretien réalisés dans ce secteur et inclus dans le rapport de voirie ne seront pas comptabilisés dans cette somme.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**21. Travaux :**

2009-094

**21.1 Balayage des rues**

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de retenir les services de Pavage Garneau de Lac Mégantic pour le balayage de rues, au tarif de 103 \$ de l'heure sans aucun frais de transport (aller-retour Lac Mégantic\_Lingwick), plus les taxes applicables. Ces travaux seront exécutés sur les parties pavées des chemins suivants :

. Chemin Fontainebleau  
. Route 257 – Secteur de Gould – jusqu’au cimetière  
. Cour du Centre communautaire et Cour de l’église  
La date limite pour l’exécution des travaux est le 15 mai 2009.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2009-095**      **21.2 Achat d’abat poussière**  
Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Marois et résolu d’effectuer l’achat d’abat poussière en flocons auprès de la compagnie Sel Warwick, une quantité de 26 ballots de 1 000 kg chacun au coût de 389 \$ chaque ballot pour un montant de 10 114 \$ plus les taxes applicables, soit un montant total de 11 416,18 \$, incluant les frais de livraison.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2009-096**      **21.3 Travaux pour épandage d’abat poussière**  
Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu de retenir les services de la municipalité de Weedon pour les travaux d’épandage de l’abat poussière, au taux de 80,88 \$ / heure. Le temps de facturation sera calculé dès le départ de Weedon et jusqu’à la fin du lavage des véhicules.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2009-097**      **21.4 Réparation niveleuse : freins**  
Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Poulin et résolu de d’entériner l’achat des pièces et travaux pour la réparation des freins arrières de la niveleuse pour un montant total de 3 406,38 \$ incluant les taxes. Cet achat a été effectué chez JN Denis de Weedon.

Un crédit sera appliqué sur le retour de pièces, soit les carcasses pour un montant de 600 \$ plus les taxes pour un total de 677,25 \$. Le montant net une fois le crédit appliqué sera de 2 729,13 \$ taxes incluses.

De plus l’achat d’un « seal » de roue au montant de : 61,09 \$ incluant les taxes doit être ajouté et les travaux réalisés par JN Denis, pour sortir les roues, soit :

19 mars : 203,18 \$ incluant les taxes

3 avril : 351,84 \$ incluant les taxes

Le conseiller Cloutier vote contre.

**ADOPTÉ SUR MAJORITÉ**

**2009-098**      **21.5 Travaux de nettoyage au jet de sable**  
Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu d’exécuter des travaux de nettoyage au jet de sable (sandblast) par le Garage Marc Routhier, pour les équipements suivants :

Camion 97 : le châssis du camion et les roues

Les frais des travaux sont de 812,70 \$ incluant les taxes le tout selon l’estimé reçu par télécopieur le 1<sup>er</sup> avril 2009.

Les travaux devront être exécutés en entier au plus tard le 24 avril 2009.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**22. Période de questions**

Aucune question.

**23. Pause santé de 20 h 08 à 20 h 21.**

- 2009-099**
- 15. Nomination vérificateurs – Année 2009**  
 Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu de retenir les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification externe 2009, tel que présenté dans leur offre de service datée du 3 avril 2009 par courriel, pour un coût de 4 600 \$ plus taxes.
- Tous travaux et/ou comptes supplémentaires autres que ceux prévus pour la vérification annuelle normale devront être autorisés au préalable par résolution du conseil municipal.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 24. Recommandation du Service Incendie**  
 La résolution 2009-037, adoptée le 2 février dernier concernant la nomination d'un officier directeur du service incendie, le Service Incendie de Lingwick n'a aucune recommandation à donner au conseil municipal de Lingwick après vérification car les nouveaux candidats possibles ne sont pas disponibles pour le moment.
- 25. Échelles – Demande de résolution du service incendie**  
 Considérant que le Canton de Lingwick a procédé à l'acquisition de 2 échelles neuves pour le service incendie au cours de l'année 2007;
- Considérant que depuis cette acquisition, les échelles n'ont jamais été utilisées par le service incendie;
- 2009-100**
- Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu que le Canton de Lingwick autorisera les tests annuels des échelles seulement et à la suite de leur utilisation lors d'une intervention du service incendie.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 26. Service incendie - Tarif de la rémunération et/ou allocation**  
 Considérant l'adoption de la résolution 2006-337, adoptée le 5 septembre 2006 afin de statuer la rémunération des membres du service incendie;
- 2009-101**
- Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu que la Municipalité du Canton de Lingwick clarifie la rémunération et/ou allocation payée aux pompiers volontaires et ce selon le grade et le type d'activité, soit;
- . Allocation payée lors de formation et les pratiques reliées : la somme de 8,00 \$/heure et défrayer leur frais de kilométrage et de repas;  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 2009-102**
- 27. Vaccination pour les nouveaux pompiers**  
 Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que la Municipalité du Canton de Lingwick offre l'opportunité aux nouveaux pompiers de recevoir les vaccins nécessaires lors d'une prochaine vaccination par le CLSC.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 28. Adoption des comptes pour la suite du mois de mars 2009 et comptes courants**  
**Liste des chèques émis au cours du mois de mars**
- |       |                                  |  |           |
|-------|----------------------------------|--|-----------|
| 11404 | CLD Haut-St-François             | Route des Cantons - Part de la Ville Scotstown | 50,00 \$  |
| 11405 | Le Reflet                        | Cotisation 2009 - Résolution 2009-052          | 230,00 \$ |
| 11406 | Caisse Populaire de Hauts-Boisés | Bell Mobilité : location téléavertisseurs      | 84,71 \$  |

11407	Les Jeux du Québec Etrie	Support à l'athlète - Résolution 2009-067	50,00 \$
11408	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : éclairage des rues	163,18 \$
11409	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Bell : Bureau : télécopieur : 86,20 \$	178,25 \$
11410	CHÈQUE ANNULÉ		
11411	Grenier-Coates Andy	Entretien patinoire, semaine finis. 7-03-2009	261,10 \$
11412	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	SAAQ – Immatriculation Voirie : été : 2 509 \$ Voirie : hiver : 1 774 \$ Incendie : 2 356 \$	6 639,00 \$
11413	Fournier Guy	Insp. bâtiment, semaine finis 28-3-2009	200,00 \$
11414	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Telus : site web	11,23 \$
11415	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Bell Mobilité - Location téléavertisseurs	84,71 \$
11416	Bourque Michel	Serv. Inc. : Entretien, pratique et aller pour vérification	111,96 \$
11417	Bouffard Stéphane	Serv. Inc. : Pratique, vérification et test appareils	78,62 \$
11418	Bourque Sylvio	Serv. Inc. : Entretien et pratique	45,78 \$
11419	Corriveau Martin	Serv. Inc. : pratique	27,86 \$
11420	Gaillard Benoît	Serv. Inc. : pratique	27,86 \$
11421	Rousseau Alain	Serv. Inc. : Entretien et pratique	42,79 \$
11422	Rousseau Jacques	Serv. Inc. : Pratique	27,86 \$
11423	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Remises employeur : mars 2009	2 953,01 \$
<b>Remboursement de prêt à terme</b>			
16/03/2009		Remboursement automatique Camion autopompe - Année 2005	1 941,83 \$
<b>Dépôt direct - Employés permanents</b>			
		Salaire : du 01/03/09 au 31/03/09 Dépôt direct	5 942,07 \$
<b>Liste des chèques émis 6 avril 2009</b>			
11424	Infotech	Taxation 2009 : déplacement, temps et repas	199,70 \$
11425	Marché Bernadin	Mars Bureau : timbres, crème, biscuits : 63,24 \$ Garage : peinture noire, lime, pelle : 51,06 \$	114,30 \$
11426	Pétroles Sherbrooke	Centre Com et garage : huile à chauffage	3 379,02 \$
11427	Pièces d'autos L. Veilleux inc.	Meule, craie plate	39,11 \$
11428	JN Denis	Camion 97 : cylindre hydraulique, adapteur Niveleuse : travail pour roues	614,86 \$
11429	M.R.C. Haut St-François	Quote-part urbanisme : 1 888 \$ Site enfouis. : février : 581,13 \$	2 469,13 \$
11430	Le Centre du Camion (Amiante)	Camion 92 : pièces et vérification camion autopompe	146,73 \$
11431	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : lumières des rues	180,81 \$
11432	Ministre des Finances du Québec	Registre des propriétaires/exploitants Transport routier	127,00 \$
11433	Dubé Équipement de Bureau inc.	Classeur pour inspecteur et caisse papier	489,48 \$
11434	Communication Plus	Voirie : location radios	237,03 \$
11435	La Tribune	Publication : Appels d'offres : gravier rte 257	175,41 \$
11436	Alternateurs Demarreurs Weedon	Réparation alternateur de remplacement	141,10 \$
11437	Société Coopératives Agricole Weedon	Aspirateur, ampoules, boîte lettre, serrure	364,08 \$

11438	Radar-Alarm	Garage : renouvellement contrat à la centrale	169,31 \$
11439	Phaneuf Gilles	Centre com. : pièces pour abreuvoir	59,09 \$
11440	Thetford Gaz Service	Voirie Oxygène	63,15 \$
11441	Services Sanitaires Denis Fortier	Mars : Collecte récupération et déchets et conteneurs	2 928,95 \$
11442	Fonds de l'information foncière	Avis de mutation	9,00 \$
11443	Pièces d'Auto Angus	Niveleuse : filtreurs et écrous	46,38 \$
11444	DRL / Beaudoin Équipement	Ressort	72,24 \$
11445	Isotech Instrumentation	Vérification appareils respiratoires	226,32 \$
11446	Aréo-Feu	Vérification appareils respiratoires	162,54 \$
11447	Hewitt Équipement	Rétroexcavatrice : anneau, rondelles, coussinet	203,93 \$
11448	Marois Jean-Guy	Déplacement	78,00 \$
11449	Fournier, Guy	Insp. Bât. : Déplacements	42,00 \$
11450	Commission Santé et sécurité Travail	Cotisation 2009	2 997,84 \$
11451	Gosselin Richard	Déplacements	128,40 \$
11452	Alsco Corp.	Buanderie	114,52 \$
11453	Garage Oscar Brochu	Niveleuse : triangle acier	14,20 \$
11454	Polard Monique	Déplacement MRC - 12 mars	17,60 \$
11455	Chauffage Robert Verret	Voirie : diesel	1 665,28 \$
11456	M.R.C. Haut-St- François	Équipement pour projet Fibre optique	3 305,73 \$
11457	Gagné, Céline	Déplacement	124,00 \$
11458	Pétroles Sherbrooke	Garage : Huile chauffage	346,64 \$
11459	Pièces d'Auto Angus	Écrous	6,96 \$
11460	Alsco Corp.	Buanderie	27,31 \$
<b>TOTAL:</b>			<b>40 638,97 \$</b>

## 2009-103

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu que les comptes sur la liste présentée soient acceptés et en autorise leur paiement pour un montant total de 37 231,20 \$.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **Certificat de crédit # 2009-04-06-01**

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au total de 40 638,97 \$.

#### **29. Engagement des dépenses pour le mois d'avril 2009**

#POSTE	Description	Montant
<b>Conseil municipal</b>		
02-110-00-329	Lait, café, jus, biscuits	15,00
<b>Gestion financière et administrative</b>		
02-130-00-321	Frais de poste	100,00
02-130-00-670	Papeterie	75,00
<b>Voirie</b>		
02-320-00-625	Asphalte de réparation (palette)	475,00
	Camion 92 et 97 : peinture pour charrues, Roues, sableuse	600,00
<b>Aménagement, urbanisme et zonage</b>		
02-610-00-310	Frais de déplacement insp. en bâtiment	100,00
<b>ENGAGEMENT DE DÉPENSES AVRIL 2009 :</b>		<b>1 365,00 \$</b>

2009-104

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Marois et résolu que le conseil accepte la liste d'engagement de dépenses pour le mois d'avril 2009.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Engagement des dépenses pour le mois d'avril 2009**

**Certificat de crédit # 2009-04-06-02**

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour ces dépenses au montant total de 1 365 \$.

**30. Droit de retrait – Projet de création d'une régie pour la gestion des matières résiduelles par la MRC du Haut St-François**

ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC du Haut-Saint-François, lors de sa réunion du 25 février 2009, a adopté la résolution 2009-CA-02-4929, visant la préparation d'un dossier d'acquisition des compétences par la MRC en vue de la création d'une régie pour la gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE le Canton de Lingwick gère déjà certains aspects en regard avec la gestion des matières résiduelles, tel que les collectes des ordures et des matières récupérables, les collectes des déchets volumineux, les peintures récupérées, les huiles usées, des pneus usés, etc.;

À CES CAUSES, sur la proposition du conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Guillemette

2009-105

IL EST RÉSOLU que la Municipalité du Canton de Lingwick applique son droit de retrait sur ce dossier et se retire de toute quote-part et/ou quote-part spéciale. Copie de cette résolution devra être transmise par courrier recommandé au préfet de la MRC du Haut St-François.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**31. Enviro Septic**

Considérant que la municipalité a signé le 6 mai 2005, un contrat pour l'installation d'un système Enviro-Septic, vendu par DBO Expert inc. ;

Considérant qu'il n'y avait pas de frais de suivi pour l'année suivant l'installation du système et que par la suite des frais pour une visite annuelle doivent être payés par le propriétaire du Système Enviro-Septic afin de bénéficier du présent contrat de suivi ;

2009-106

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que la municipalité accepte la visite annuelle et que pour bénéficier d'un rabais de 10 \$ avant les taxes, le paiement au montant de 56,44 \$ taxes incluses devra être effectué avant le 15 avril 2009.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**32. Soirée d'information gratuite - Compostage**

Ce point est reporté au prochain atelier.

**33. Collecte des pneus usés**

2009-107

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu à l'unanimité qu'une collecte de pneus usés sera tenue sur le territoire de la municipalité.

Cette collecte sera tenue du 2 mai au 31 mai 2009 inclusivement et les gens devront aller porter les pneus au garage municipal à l'arrière de l'entrepôt de sel.

Un avis sera diffusé dans Le Reflet et dans un publipostage.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

- 2009-108**      **34. Emploi saisonnier pour l'entretien des terrains municipaux**  
Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu d'embaucher Monsieur Mikael Montembeault au poste de journalier, au taux horaire de 11 \$ l'heure, 35 heures par semaine. L'indemnité de vacances (4%) est versée hebdomadairement.  
Monsieur Montembeault sera en période de probation du 4 mai au 1er juin 2009 et si celui-ci répond aux attentes il terminera son contrat le 9 octobre 2009.  
L'employé devra remplir une feuille de temps ainsi qu'un rapport journalier qui sera remis à chaque semaine à la secrétaire et/ou la mairesse.  
**ADOPTÉ SUR MAJORITÉ DES CONSEILLERS**
- 2009-109**      **35. Tondage cimetière – Année 2009**  
Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu que le canton de Lingwick effectuera le tondage du cimetière Ste-Marguerite pour l'été 2009. Un montant de 400 \$ sera demandé au comité du cimetière de Ste-Marguerite pour couvrir les frais encourus pour l'entretien de la machinerie et l'essence.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 2009-110**      **36. Fête Nationale**  
**36.1 Fête nationale - Aide financière, vente de boisson, utilisation de biens**  
Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu d'autoriser, pour le 23 juin prochain, le comité de la fête nationale de la municipalité, à utiliser le pont couvert McVetty-McKerry, les terrains avoisinants de la municipalité, l'électricité et les équipements du service incendie sous la direction du chef pompier pour réaliser un feu de joie si les conditions de température le permettent.  
  
Le comité de la fête nationale est aussi autorisé à vendre des boissons alcoolisées s'il obtient le permis nécessaire.  
  
Un don de 100 \$ sera versé à ce comité pour l'organisation des activités.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 2009-111**      **36.2 Fête nationale – Demande d'assistance financière**  
Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé le conseiller Guillemette et résolu que les conseillers Cloutier et Marois de la Municipalité du Canton de Lingwick soient autorisés à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2009 au nom de la municipalité.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 2009-112**      **37. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Campagne de « membership »**  
Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que le canton de Lingwick devienne membre du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2009. Le coût d'adhésion est de 65 \$.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

- 2009-113      **38. Récupex**  
Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu que dans le cadre de la campagne « L'Estrie met ses culottes », une collecte sera tenue à la cabane de la patinoire, à l'arrière de l'édifice municipal au 72, route 108, Lingwick, le samedi 9 mai, de 9 h à 18 h. La directrice générale et secrétaire-trésorière vérifiera pour trouver un responsable de l'ouverture et de la fermeture de la bâtisse.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- 39. Échos d'Écosse (Cochon Souriant)**  
Ce point est reporté au prochain atelier.
- 40. Correspondance du maire**  
La liste de la correspondance reçue est déposée.
- 41. Correspondance de la secrétaire**  
Une information est demandée concernant une correspondance reçue de la municipalité de Bury.
- 42. Varia**
- 2009-114      **42.1 Imprimante pour inspecteur**  
Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Marois et résolu de procéder à l'acquisition d'une imprimante à jet d'encre Canon IP3500 avec 4 cartouches, pour le système informatique de l'inspecteur en bâtiment. Cet achat sera fait auprès de Électropuce (Lambton) au coût de 101,58 \$ incluant les taxes.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**
- Le conseiller Cloutier demande l'ajout d'un point au varia de l'ordre du jour :
- 2009-115      **42.2 Jour de maladie – 2<sup>e</sup> employé de voirie**  
Le conseiller Cloutier propose qu'une journée de maladie payée annuellement soit ajoutée au contrat de travail du 2<sup>e</sup> employé de voirie. Après discussion, le conseiller Guillemette demande que ce point soit reporté au prochain atelier.  
Le conseiller Cloutier accepte.
- 43. Période de questions**  
Aucune question.
- CERTIFICAT DE CRÉDIT # 2009-04-06-03**  
Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le canton de Lingwick dispose de crédit budgétaire suffisant pour les dépenses projetées par le conseil au cours de cette session.
- 2009-116      **44. Levée de la session**  
Il est proposé par le conseiller Cloutier que la levée de la session soit prononcée. Il est 21 h 54.

**CANTON DE LINGWICK**

---

Céline Gagné, Mairesse

Monique Polard, directrice générale  
et secrétaire-trésorière